

Budget : la Commission critique la Belgique

Selon nos informations, la Commission européenne ne se montre pas tendre avec la Belgique en matière budgétaire. Elle risque même une procédure en déficit excessif. La Commission estime que le pays a présenté des mesures trop floues (taxe « diamant », nouvelle taxe bancaire...), d'autres où les retombées sont surestimées (lutte contre la fraude fiscale...). Sans compter que certaines mesures en matière de sécurité et d'accueil des migrants jugées exceptionnelles par la Belgique sont considérées comme structurelles par l'Europe et ne peuvent donc pas être retirées du calcul du déficit. **P. 2 & 3**

La Belgique risque une procédure de déficit excessif

► Les divergences de vues entre la Belgique et la Commission européenne sont manifestes.

► La Commission va tirer la sonnette d'alarme sur ce déficit qui file...

C'est la ritournelle semestrielle : la Commission européenne a livré ses prévisions économiques pour l'Union. Et le verdict est tombé, guère folichon : l'Europe devrait continuer à enregistrer une croissance modérée en 2016, vu que les performances de ses principaux partenaires commerciaux se sont détériorées. En termes chiffrés, cela donne une croissance du produit intérieur brut (PIB) de la zone euro qui devrait ainsi rester modérée sur la période 2015-2017. Celle de la Belgique devrait être de 1,2 % en 2016 et de 1,6 % en 2017.

La Belgique, parlons-en. Il y a de bonnes nouvelles et... de moins bonnes. La bonne, c'est qu'en 2015, le déficit nominal (« normal ») de la Belgique – les recettes moins les dépenses rapportées au produit intérieur brut (PIB) – s'est inscrit à 2,6 %. En hiver, les projections européennes faisaient encore état d'un déficit de 2,9 %. Trop pessimiste, donc... Mais là n'est pas le plus important. La mauvaise nouvelle, c'est que ça ne s'arrange pas au niveau du déficit structurel. Pour rappel, ce solde est le déficit normal duquel on

« extirpe » les mesures ponctuelles prises par un pays et les effets dus à la conjoncture. Il est évident que si la conjoncture se traîne, la Commission ne va pas demander à un Etat-membre de fournir des efforts de réduction de déficit aussi importants qu'en cas d'embellie économique. Ce n'est pas le cas aujourd'hui puisque si elle n'est guère importante, il y a croissance un peu partout en Europe. Cela signifie que la Commission exige des Etats-membres qu'ils réduisent leur déficit structurel de 0,6 % par an en cas de conjoncture favorable et de 0,5 % dans le cas contraire jusqu'au moment où l'Etat en question racroche le bon wagon – ce qu'on appelle l'objectif à moyen terme (OMT).

Pour 2016, la Belgique, d'après la Commission, serait seulement en l'état d'améliorer son solde structurel de 0,3 %. Et pas de 0,6 %.

Autre mauvaise nou-

velle : la Commission table sur un déficit nominal de 2,8 % en 2016 et la Belgique de 2,3 %. Cet écart de 0,5 % n'est pas mince. Pourquoi ? D'abord par des mesures annoncées en marge de l'ajustement budgétaire et qui ne sont que partiellement (ou pas du tout) prises en compte par la Commission. C'est le cas du redesign de l'Etat (paquet de mesures pour optimiser les dépenses dans les administrations publiques, notamment), de la taxe « diamants » et de la nouvelle taxe bancaire, jugées trop floues pour être prises en considération. Certaines mesures, comme celles liées à la lutte contre la fraude fiscale, sont claires... mais surestimées. Enfin, et c'est le plus important, les mesures en matière de sécurité et d'accueil de migrants doivent encore être examinées par l'Europe. Ces dépenses sont structurelles, mais liées à des événements exceptionnels « en dehors du contrôle du gouverne-

ment ». C'est évidemment le cas ici avec les attentats. Encore faut-il que les dépenses en question soient des dépenses additionnelles directement liées aux événements en question.

Compte tenu de ces dépenses extraordinaires, il est probable que le budget belge passe « tout juste » en mai 2016 malgré la déviation par rapport à la trajectoire budgétaire, mais la marge pour éviter l'ouverture d'une procédure de déficit excessif est minimale, d'autant que, du côté de la dette, ce n'est pas tout rose non plus. L'endettement public continue de croître en 2016, et le solde primaire, qui est le solde hors charges d'intérêt, est lui aussi déficitaire. Une première depuis 2012 d'autant plus étonnante que les taux d'intérêt sont à des niveaux historiquement bas... La suite des événements ? La Belgique, si elle ne change pas son fusil d'épaule, devra établir un plan de correction dans les 6 mois. S'il n'est pas respecté, ce sera l'amende (0,2 % du PIB). On n'en est pas encore là, mais il est temps que les courbes s'inversent... ■

F.M.

L'amélioration
du solde structurel
attendue
par la Belgique :
0,6 %
Attendue par la CE :
0,3 %

En 2016,
le déficit nominal
attendu
par la Belgique :
2,3 %
Attendu par la CE :
2,8 %

AILLEURS EN EUROPE

Pierre Moscovici défend la BCE

Globalement, la Commission européenne a légèrement réduit ses prévisions de croissance en zone euro pour 2016 et 2017. Dans ses prévisions de printemps, l'exécutif européen table désormais sur une crois-

sance du produit intérieur brut (PIB) de 1,6 % en 2016 et de 1,8 % en 2017 dans les 19 pays ayant adopté la monnaie unique, contre 1,7 % en 2016 et 1,9 % en 2017 selon ses prévisions d'hiver du 4 février dernier. « La croissance européenne va rester positive mais modérée en 2016 et 2017, à des niveaux proches de l'an dernier. Notre croissance est donc stable », a commenté le commissaire

européen aux Affaires économiques et financières, Pierre Moscovici. Lequel a aussi souligné les grandes incertitudes entourant ces prévisions, en raison des risques extérieurs, tels que le ralentissement de la croissance des marchés émergents, et plus particulièrement de la Chine, et des menaces intérieures liées notamment à un éventuel « Brexit ». Enfin, le commis-

saire a apporté son soutien au président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, très vivement critiqué en Allemagne pour sa politique de très faibles taux d'intérêt. « La politique monétaire très accommodante de la BCE a ouvert la voie à une reprise de l'investissement en facilitant l'accès à un financement moins coûteux ».

F.M.



VAN OVERTVELDT RÉAGIT

« Des évolutions positives »

« Ce gouvernement prend des mesures créatrices d'emploi », a déclaré le ministre des Finances. Voilà une des plus importantes conclusions du rapport de la Commission européenne. Le gouvernement fournit du reste ces efforts dans un contexte difficile de menace terroriste. Ce contexte pèse non seulement sur

la vie sociale, mais également sur l'activité économique. Ceci est une nouvelle fois confirmé par la Commission européenne. La Commission constate également la baisse des prélèvements publics et de la dette. Ces évolutions sont positives, mais pour atteindre l'équilibre en 2018, des efforts supplémentaires seront évidemment nécessaires. Les dépenses et les impôts baissent. Il en a été autrement par le passé. A présent, nous devons poursuivre les économies et les réformes pour maintenir le budget sur les rails. »

L'EXPERT

« La Belgique a un problème »

Philippe Ledent est économiste chez ING. Est-ce que l'écart entre les prévisions de la Commission et celles de la Belgique vous étonne ?

Non. Une réduction du déficit structurel de 0,6 %, pour qu'elle soit effective, exige des mesures qui font un peu plus mal au portefeuille. Ce n'est pas le cas ici.

Est-ce que c'est propre à ce gouvernement ?

Non plus... Cela fait des années que je suis les budgets et jamais une trajectoire budgétaire n'a été respectée. Mais la manière d'évaluer les budgets de la part de la Commission européenne a

changé. Elle est plus regardante...

Pourtant, ce gouvernement réforme...

C'est cela qui est paradoxal. Pour l'économiste que je suis, les annonces de réformes fondamentales pour notre économie et d'assainissement réel de nos finances publiques n'ont pas été réel-

lement suivies d'effets. Ce n'est pas la révolution annoncée. C'est paradoxal, parce que l'impression qui prévaut dans le grand public va exactement dans le sens inverse, d'où le climat social tendu. En attendant, la Belgique va donc de nouveau se faire épingleur...

Oui, et l'équilibre budgétaire sera

probablement loupé en 2018. Je ne comprends pas que le gouvernement s'arc-boute sur cet objectif. La période est propice à ce qu'on lâche un peu la bride : l'endettement se réduit après 2016 et la croissance, même faible, est présente. Cette parenthèse étant faite, il est probable que la Commission montre les dents, mais je ne crois pas, par contre, qu'on en arrive à l'amende. Pourquoi ?

Parce qu'il y a bien d'autres pays, tels que la France et l'Espagne, qui se trouvent dans une situation bien plus désastreuse. Il y a un problème dans l'absolu en Belgique mais ce serait étonnant qu'on s'en prenne vraiment à nous...

F.M.